



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre la pauvreté

Question au Gouvernement n° 2452

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Rémi Delatte.

M. Rémi Delatte. Monsieur le Premier ministre, après la journée du refus de la misère, la journée mondiale des pauvres, le 17 novembre dernier, nous a rappelé que derrière les rapports – dont ceux très pertinents de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale – et les chiffres, il y a ce que vivent 9 millions de Français de tous âges, éloignés du modèle de progrès et d'inclusion sociale que promet notre pays.

Pourtant, des administrations centrales aux collectivités locales, notre pays mobilise des moyens considérables pour assurer à chacun une place dans la société et un revenu décent. Les milliers de bénévoles, qui accueillent inlassablement les personnes en situation de grande précarité, le disent : la machine est grippée ! Grippée par des aberrations administratives, des formulaires et des traitements automatisés, et par des effets de seuil brutaux qui empêchent de détecter les fragilités dès le premier accident de parcours et d'enrayer la spirale de pauvreté et d'exclusion qui s'ensuit.

C'est cette mère isolée à qui l'on refuse un logement social plus petit et moins coûteux parce qu'elle a un retard de loyer. C'est cette retraitée qui choisit, chaque mois, si elle va se chauffer, se soigner ou manger à sa faim. C'est cet étudiant qui se retrouve en sortie sèche de l'aide sociale à l'enfance, sans accompagnement ni soutien financier. C'est cette veuve à qui l'on suspend les allocations au logement le temps de recalculer ses droits à la suite du décès de son époux. C'est cet homme qui vit dans sa voiture avec une maladie chronique et qui sombre dans une spirale d'isolement. C'est cet étranger à qui l'on accorde un récépissé tout en lui interdisant de travailler.

Monsieur le Premier ministre, comment comptez-vous orienter l'action du Gouvernement pour réparer la chaîne sociale et administrative, afin qu'elle garantisse à chacun un accompagnement, une considération et un suivi individuel, et lui ouvre ainsi un destin meilleur ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, vous avez raison de parler de machine grippée. Le 13 septembre 2018, le Président de la République a présenté la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui s'appuie sur le même constat, partagé par le Gouvernement, et qui inspire le travail du délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

Cette stratégie consacre 8,5 milliards d'euros de réinvestissement dans la sphère sociale, parce que nous

croions à la lutte contre la pauvreté. Lutter contre la pauvreté, c'est permettre à ceux qui le peuvent de trouver un travail : cette démarche s'inscrit dans la politique du Gouvernement sur la réforme du travail et l'accès à la formation, parce que personne n'est inemployable. Comment faire pour rendre ces personnes à nouveau visibles dans le système économique ? Nous devons leur proposer un accompagnement, afin de lever les freins sur le mode de garde et la mobilité : il s'agit de trouver la bonne personne, près du domicile, qui accompagnera le demandeur d'emploi dans sa recherche. En France, un bénéficiaire de l'assurance chômage sur deux se trouve dans le dispositif depuis plus de quatre ans, et le délai moyen pour obtenir un premier rendez-vous à Pôle emploi s'élève à quatre mois : ce n'est pas normal !

Voilà pourquoi nous réformons !

M. Éric Straumann. On l'a déjà fait avant !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Nous réformons le système de protection sociale pour donner plus de lisibilité et de visibilité avec le revenu universel d'activité ; en outre, avec Muriel Pénicaud, nous travaillons à réformer le service public de l'insertion pour créer un véritable service d'accompagnement vers l'emploi. Nous ne pourrions lutter contre la pauvreté qu'en permettant à ces publics d'accéder à l'emploi : c'est comme cela que nous gagnerons le pari de la sortie de la pauvreté !

Avec Bruno Le Maire, nous accompagnons également les familles surendettées, afin qu'elles puissent trouver près de chez elles un point conseil budget, qui leur donnera les bonnes informations.

L'ensemble de ces dispositifs forment la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.
(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Rémi Delatte](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2452

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2019](#)